

Introduction à l'étude des plaisirs des pratiquants

Guy Haye



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/corpsetculture/921>

DOI : [10.4000/corpsetculture.921](https://doi.org/10.4000/corpsetculture.921)

ISSN : 1777-5337

Éditeur

Association Corps et Culture

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 1995

ISSN : 1268-5631

Référence électronique

Guy Haye, « Introduction à l'étude des plaisirs des pratiquants », *Corps et culture* [En ligne], Numéro 1 | 1995, mis en ligne le 14 mai 2007, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/corpsetculture/921> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/corpsetculture.921>

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

© tous droits réservés

Introduction à l'étude des plaisirs des pratiquants

Guy Haye

- 1 Dans le secteur du loisir physique, le plaisir ressenti par chaque pratiquant est une évidence qui n'a pas encore été explicitement l'objet de travaux ni de réflexions. Or, l'animateur, le prestataire de service ou le fabricant de matériel ou de manière générale tout professionnel des activités physiques et sportives est toujours attentif à satisfaire chaque client. Cette satisfaction a sa traduction sur le registre du plaisir car c'est bien ainsi qu'il faut l'appeler en première approche. Mais l'action de ces spécialistes serait plus pertinente si elle était éclairée par des connaissances relatives aux processus et phénomènes déterminant ce vécu subjectif si familier. En effet, si le plaisir n'est pas un problème, son absence en est un.
- 2 Précisons encore notre projet : l'immédiateté du sentiment de plaisir rend obscurs les processus à l'oeuvre qui génèrent cet affect. Le terme est utilisé souvent dans un sens commun qui fait finalement obstacle à un effort d'approfondissement. Ainsi, Michel Bouet écrit : "Que le sport apporte du plaisir, cela est évident puisqu'il donne satisfaction aux diverses tendances qui motivent sa pratique (...)" (Bouet M., 1969, 13-14). Par ailleurs dans un ouvrage complémentaire, le terme émaille abondamment le texte sans qu'un développement explicite ne lui soit consacré (Bouet M., 1968).
- 3 Aussi, nous établirons une revue de questions multidisciplinaire sur le thème du plaisir avant de faire état de propositions de recherches susceptibles de renouveler dans le champ des S.T.A.P.S., l'approche de cette dimension essentielle des pratiques sportives: le plaisir des pratiquants.
Approche multiréférencée du plaisir – Revue de questions Philosophie et histoire
- 4 Jusqu'à l'essor universaliste des valeurs chrétiennes, le plaisir était une question centrale dans les philosophies grecques : si le plaisir est un bien, il ne faut pas le modérer. Dès le ^ve siècle av. J.C., l'école cyrénaïque¹, conduite par Aristippe disciple de Socrate, s'est confrontée aux difficultés de finaliser l'action par la recherche exclusive du plaisir. La subjectivité incommunicable du plaisir - comme celle de la douleur d'ailleurs - et l'impossible sommation des plaisirs pour produire le Bonheur, ont

montré les limites d'une recherche directe des plaisirs qui recèle toujours le risque d'aliéner la Liberté (être esclave de ses vices est toujours une déchéance). Cette philosophie, mère de l'hédonisme, a précédé des pensées majeures - Platon, Aristote, Epicure - aboutissant à la troisième et dernière école du stoïcisme antique - Sénèque, Epictète, Marc Aurèle -. Aucune éthique insérée dans ces puissants systèmes philosophiques n'a évacué la question du plaisir reprise sans cesse de maître à disciple. Ainsi Epicure écrit : "Nous disons que le plaisir est le principe et la fin de la vie bienheureuse. Car c'est lui que nous avons reconnu comme le bien premier connaturel. Les êtres vivants dès qu'ils sont nés trouvent leur délectation dans le plaisir" (1990 : 221). C'est sans doute à ce genre de propos que Sénèque, stoïcien, fait écho : "Je suis personnellement d'avis, et je le dirai malgré mes compagnons d'École, qu'Epicure donne des principes purs, justes (...); la loi que nous donnons à la vertu, il la donne au plaisir : il ordonne d'obéir à la nature" (1962 : 734-735). Il poursuit pour préciser comment il conçoit le plaisir servante de la vertu : "Tu as comme lot une nature raisonnable ; que peut-on proposer de mieux pour la raison ? Et si cette union te plaît que la vertu soit première, que le plaisir soit son compagnon et tourne autour du corps comme une ombre".

- 5 Ainsi, le plaisir sexuel étant l'archétype de tout plaisir, comprend-on mieux la conclusion que Michel Foucault fait figurer au terme de son étude historique de la sexualité : "Le comportement sexuel est constitué comme domaine de pratique morale, dans la pensée grecque, sous la forme d'aphrodisia, d'actes de plaisir relevant d'un champ agonistique de forces difficiles à maîtriser ; ils appellent pour prendre la forme d'une conduite rationnellement et moralement recevable, la mise en jeu d'une stratégie de la mesure et du moment de la quantité et de l'opportunité" (1984 : 274).
- 6 *La problématique du plaisir est incluse dans la recherche du souverain Bien c'est-à-dire la conduite morale de la vie.*
Psychanalyse et psychologie
- 7 Parmi les psychologies, la psychanalyse a fait une part essentielle au plaisir. Le célèbre texte de Freud, *Au-delà du principe de plaisir*, ne laisse aucun doute, "La théorie psychanalytique admet sans réserve que l'évolution des processus psychiques est régie par le principe de plaisir" (1968/1920 : 7) et il poursuit : "(...) nous ne marchanderions pas notre gratitude à toute théorie philosophique qui saurait nous dire ce que signifient exactement les sensations de plaisir et de déplaisir qui exercent sur nous une action si impérative" (1968 : 78). Mais quel est ce principe de plaisir évoqué par Freud ?
- 8 Pour saisir la représentation que celui-ci pouvait en avoir, il est indispensable de ne pas oublier l'influence qu'avaient sur lui les sciences faisant autorité à ses yeux, la physique et la biologie essentiellement, auxquelles il s'est toujours senti assujéti. Ainsi, le principe de constance de Gustav Fechner² pour qui : "tout mouvement psychologique dépassant le seuil de la conscience est accompagné de plaisir pour autant qu'il se rapproche de la stabilité complète" est-il le modèle utilisé explicitement par Freud qui écrit : "le principe de plaisir se laisse ainsi déduire du principe de constance" (1920). Selon Laplanche J. et Pontalis J.B : "on montrerait aisément comment les formulations du principe de plaisir que Freud a données tout au long de son oeuvre confondaient deux tendances : une tendance à la décharge complète de l'excitation et une tendance au maintien d'un niveau constant (homéostasie)" (1967 : 12).

- 9 Ainsi, dans la théorie psychanalytique originelle, le plaisir est paradoxalement *impensable* selon le mot de H. Wetzel (*Encyclopaedia Universalis*, vol 8 : 252) en même temps qu'il est un élément fondateur de la théorie. Il serait une sorte de postulat.
- 10 C'est sans doute à cause de ces difficultés non surmontées que pour J. Nuttin, la prise en compte du plaisir dans le cadre d'études scientifiques de la conduite humaine n'aboutit qu'à des évidences sans intérêt : "l'hédonisme psychologique est une des thèses les plus séduisantes en matière de motivation. Périodiquement, au cours des siècles, il a fait son apparition dans les systèmes philosophiques et psychologiques de l'Occident (...). La thèse que c'est vers le plaisir que l'homme tend et que la tendance au plaisir est le fond de toute motivation, nous fait penser à un autre principe qu'au cours des siècles beaucoup de philosophes ont avancé, à savoir que l'homme tend vers le "bien". Il est difficile de ne pas être d'accord avec ce postulat, surtout que, chez ces philosophes, le bien se définit comme "ce vers quoi l'homme tend". Pour le psychologue, le plaisir est la forme subjective du bien, il se définit également comme "ce vers quoi le comportement le dirige". On est donc en pleine tautologie" (1985 : 199).
- 11 Voulant dépasser ces critiques, J. Nuttin considère que le plaisir est la réponse affective qui accompagne le contact avec n'importe quelle catégorie d'objets préférentiels. Il précise même : "en un mot, plaisir et besoin ou motivation sont intimement liés. Au niveau physiologique ou sensoriel, la satisfaction des besoins est marquée par le plaisir au sens strict du terme. Dans la plupart des cas, le plaisir est l'effet affectif produit par l'obtention de l'objet-but, plutôt que le but lui-même. L'expérience de plaisir est l'effet d'une orientation dynamique, plutôt que d'être à l'origine des motifs" (*ibidem* : 201-202).
- 12 Ainsi, pour J. Nuttin, expert de la motivation humaine, le plaisir est une expérience affective ne pouvant pas constituer un réel objet d'étude.
- Psychologie et biologie
- 13 Les développements récents de la biologie ne pouvaient pas ne pas reprendre le souci de Freud de savoir où le plaisir se joue, quelles structures organiques lui donnent support et existence. Effectivement, depuis quelques décades des apports significatifs ont été faits dans ce secteur scientifique notamment pour lutter contre l'attraction qu'exercent les drogues.
- 14 L'expérience princeps de Olds et Milner faite sur le rat a permis d'identifier plusieurs points d'autostimulation dans l'hypothalamus et dans le tronc cérébral. Ces "centres de plaisir" voisins des centres vitaux se superposent aux somas et prolongements de neurones contenant un transmetteur particulier, la dopamine. Ces synapses à dopamine ont été baptisées par les biologistes qui les ont identifiées "synapses du plaisir" ou "synapses hédoniques"³ (Changeux J.-P., 1983 : 146). Acétylcholine, opiacés endogènes ainsi que la dopamine déjà citée semblent être les transmetteurs chimiques les plus souvent associés aux sensations de plaisir. L'étude de l'orgasme, quasi inexistante, aboutit cependant à des conclusions voisines : le plaisir a sa chimie, plus exactement sa biochimie. Mais toutes ces recherches ne sont encore que des approximations qui balisent peut-être des recherches futures qui seront suffisamment armées, technologiquement et conceptuellement, pour affronter les complexités emboîtées du cerveau et des mobiles humains.
- 15 Le travail de Jean-Didier Vincent synthétise les connaissances biologiques actuelles en matière de plaisir. Ce chercheur indique très clairement les limites - qu'il ne faudrait

jamais oublier - des apports de la biologie : "(...) notre langage est celui d'un biologiste, aussi, faute d'avoir accès à l'homme, il nous faudra souvent nous contenter des crevettes et des rats" (1986 : 196).

- 16 Il n'est pas pour surprendre de constater que la psychophysiologie avec ses méthodes fasse naître les mêmes espoirs et montre les mêmes limites, qu'elle étudie le plaisir ou l'intentionnalité (Paillard : 1987), le désir ou la conscience. L'illustration que fait Jean-Marie Bourre (1990) des apports de la neuro-endocrinologie et de la bio-chimie à propos des plaisirs de l'alimentation ne peut que nous faire regretter l'absence des recherches similaires dans le champ des S.T.A.P.S.

Sciences et techniques des activités physiques et sportives

- 17 Les STAPS étant d'institution récente (1984), il nous a semblé judicieux de nous tourner vers les dernières productions de ce champ scientifique en création pour savoir si le thème du plaisir retenait l'attention des chercheurs en STAPS. Ainsi, dans *Le lexique thématique pour dire ce dont on parle en STAPS* (D. Delignières et P. Duret : 1991), le terme plaisir est indiqué mais il ne figure pas seul, il est inclus dans la définition : "principe de plaisir/principe de réalité". La définition qui suit (p. 102) fait référence à Freud sans que son nom ne soit cité. La modestie et le projet de vulgarisation du texte justifient sans doute cette simple allusion.
- 18 P. Parlebas, dont l'oeuvre est orientée vers les jeux sportifs, ne mentionne pas le terme le terme plaisir dans l'étude alphabétique de son Lexique commenté en science de l'action motrice mais à "ludisation" et à "ludomotricité" le mot apparaît. "Ludisation : processus qui favorise l'apparition des caractères du plaisir spontané et de motivation joyeuses, (...). La ludisation des activités motrices est au coeur des problèmes pédagogiques de l'éducation physique : le jeu et le plaisir qu'il procure à l'enfant ne sont-ils que futiles dérivatifs à côté du sérieux de l'exercice didactique et de la compétition sportive ?" (1981 : 137). "Ludomotricité : (...) l'intention est claire, ce terme connote le plaisir du jeu, l'appétit d'une action enjouée. En fait le problème est complexe : le plaisir du jeu répond fondamentalement à une attitude qui peut naître et se développer dans des conditions fort variables selon le contexte social et le vécu subjectif de chacun" (*Ibidem* : 139). Il est évident que les travaux de P. Parlebas, inspirés par le structuralisme, ne pouvaient pas aboutir à des conclusions immédiates à propos du plaisir. Mais son projet étant les jeux sportifs, il est intéressant de noter qu'il fut obligé de signaler l'importance du plaisir; toutefois, il n'a pas manifesté l'intention d'en étudier les phénomènes sous-jacents.
- 19 Remarquons que cette façon d'aborder la relation entre jeu et plaisir n'est pas en contradiction avec ce qui figure à ce sujet dans le *Règlement Général d'Éducation Physique* de 1930 : "La pratique des jeux s'accompagne toujours de plaisir ; or, le plaisir constitue pour l'enfant le plus remarquable excitant de l'énergie vitale et le stimulant le plus actif pour le faire persévérer dans l'exercice physique" (1930 : 22). Ces instructions ne font que reprendre sous une forme à peine modifiée ce qui était contenu dans le *Manuel d'exercices physiques* de 1905 : "Les jeux représentent une forme de la gymnastique qui répond à deux exigences hygiéniques également urgentes chez l'écolier, savoir : le besoin d'exercice et le besoin de plaisir" (1905 : 232).
- 20 Sans doute est-il intéressant de noter que l'influence de G. Demenÿ se faisait là encore sentir. Dans un esprit comparable, il avait insisté en son temps sur l'importance de cette dimension des pratiques physiques : "Le plaisir ne doit pas être séparé de la satisfaction des besoins naturels. C'est là tout profit pour l'individu" (1924/1902 : 28).

- 21 Est-ce aussi dans un souci de filiation que A. Rauch rappelle la citation du *Manuel d'exercices physiques* de 1905 signalée ci-dessus dans un ouvrage qu'il termine en indiquant : "qu'aujourd'hui, on voudrait se sentir vivre" (1983 : 183) ? En effet, l'attention donnée aux plaisirs liés aux pratiques physiques se retrouve dans son étude historique *Vacances et pratiques corporelles* (1988). Dans le chapitre "Les plaisirs des bains", il reprend l'idée de cette prise de conscience mêlant plaisir et pratiques corporelles : "Le fait de goûter les élans de la nature permet de se sentir exister" (p. 31). Plus loin : "Voilà comment l'enfant, à la conquête de plaisirs et de désirs, prend la mesure de lui-même. Il se sent grandir" (p. 62). Les exemples possibles tendant à mettre en relief les relations entre les loisirs corporels et une existence intensifiée seraient très nombreux. D'ailleurs, cette liaison qu'établit A. Rauch entre les loisirs physiques et la "la jouissance de soi" apparaît clairement dans son article : "Le loisir, ou les didactiques du plaisir" (1986) où il rappelle cette évidence : "*Tendu vers la recherche de passions ou d'émotions, solitaires ou partagées, le loisir entretient un rapport étroit avec le plaisir*".
- 22 Dans le domaine des STAPS, les psychologues cognitivistes sont eux aussi amenés à utiliser cette notion de plaisir à l'occasion de l'étude des "activités autotéliques motivées intrinsèquement" (Durand, 1987 : 47-51). Sur ce sujet, cet auteur cite notamment les travaux de Coakley, Berlyne, Csikszentmihalyi, etc. pour finalement "regretter la rareté des travaux expérimentaux permettant d'apprécier s'il y a eu ou non incompatibilité entre des objectifs plus hédonistes ou ludiques dans les pratiques sportives" (1987 : 51).
- 23 J.-P. Famose, pour sa part, rend compte des travaux de Harter, White et Deci afin d'établir la relation entre la difficulté de la tâche et le plaisir. Dans le compte-rendu d'expérience présenté, le plaisir de jeunes pratiquants est mesuré à partir de "scores de sourire" établis en combinant durée et fréquence des sourires.
- 24 Les didacticiens de l'EPS ne sont pas insensibles au plaisir ressenti par les élèves lors des apprentissages effectués dans le cadre des cours obligatoires. De manière illustrative, nous citerons le projet d'innovation pédagogique de l'Académie de Nantes : "L'EPS discipline d'enseignement vise : 1°- à acquérir le plaisir des APS par la maîtrise de ses progrès, etc." (1990 : 1). Cette conception qui consiste à lier le plaisir aux "progrès" est conforme au sens qu'on lui trouve quand il est utilisé une unique fois dans les textes réglementant l'enseignement de l'EPS : "La façon dont l'élève se mobilise pour réinvestir ses progrès dans la résolution de nouvelles situations se manifeste à différents niveaux et selon des formes diverses où la prise de conscience d'avoir progressé sera ressentie comme un plaisir"⁴. Cette façon de concevoir apprentissage-progrès-effort-plaisir n'est pas sans rappeler l'*Essai de Doctrine du Sport* de 1965 où le seul plaisir qu'elle évoquait implicitement était celui de la victoire.
- 25 G. Snyders ne dit pas autre chose quand il plaide pour que la joie investisse l'École : "Par exemple, se baigner puis se faire doré au soleil ; allégresse corporelle, le pur plaisir de se sentir vivre (...). Après s'être baigné et avoir plus au moins barboté, on va vouloir nager, et puis bien nager ; on voudra entretenir avec l'eau un rapport plus subtil, plus raffiné ; ce qui fait aborder la culture physique, peut-être la culture sportive, donc la culture" (1986 : 24).
- 26 En conclusion de cette revue de questions, il apparaît que le plaisir est une notion qui résiste à toute tentative de rationalisation tant ses dimensions sont celles d'un phénomène humain total. D'ores et déjà, il apparaît que prendre le plaisir comme objet

de recherche, quel que soit le champ scientifique retenu, fera inévitablement aboutir à des éclairages partiels qui n'élimineront jamais l'intérêt d'une perspective anthropologique.

Le plaisir : deux études de cas dans le champ des STAPS

- 27 Parce que de nouvelles spéculations sur le plaisir qui prolongeraient les spéculations séculaires sur ce sujet seraient sans doute inutiles, parce qu'une recherche expérimentale, aussi instrumentée soit-elle, ne permettrait que de mieux connaître les processus de plaisir chez l'animal, parce qu'en STAPS les moyens disponibles mais aussi de façon plus essentielle, les motifs qui animent notre curiosité scientifique nous font préférer une approche écologique des problèmes, nous utiliserons la méthode éthologique pour étudier le plaisir des pratiquants d'activités physiques et sportives. Nous l'appliquerons à des activités ludiques que nous connaissons, les pratiques ludosportives d'eau-vive (Haye : 1974).

Première étude : intérêt de l'approche éthologique des conduites sportives – compte-rendu d'observations portant sur l'activité canoë-kayak

- 28 La recherche s'est déroulée sur la rivière Tarn avec l'aide des moyens de la commission recherche de la Fédération Française pour l'Entraînement Physique dans le Monde Moderne (fédération comprenant 200 000 licenciés environ et reconnue d'utilité publique) et notamment ceux de son Centre National sis à Sainte-Enimie ainsi que ceux de l'UFR STAPS de Montpellier. Elle s'est déroulée au cours des étés 1987 et 1988.

Problématique et méthode

- 29 Dans le cadre des loisirs, les pratiques qui sont choisies plusieurs fois, répétition qui peut aller jusqu'au rituel, révèlent l'existence des processus de plaisir dont nous nous proposons d'identifier les déterminants.
- 30 Aussi, n'ont été étudiées que des personnes ayant pratiqué le canoë-kayak durant au moins deux étés à Sainte-Enimie.
- 31 Une séance de pratique de canoë-kayak comprend : l'embarquement, le parcours, le débarquement et le transport éventuellement.
- 32 Une embarcation - comprenant 1 ou 2 personnes - était vidéoscopée en continu à partir d'un canoë où était embarquée une unité d'enregistrement. Cela permettait donc d'étudier la conduite d'une ou deux personnes.
- 33 12 pratiquants ont été observés (20 heures d'enregistrement).
- 34 Les personnes vidéoscopées étaient averties de l'existence d'une recherche dont elles ignoraient l'objet mais acceptaient d'être filmées ; au retour, elles pouvaient visionner l'enregistrement.
- 35 Des enregistrements liminaires faits dans des conditions analogues à celles de l'étude proprement dite avaient permis d'établir une liste exhaustive des unités comportementales à identifier. La difficulté essentielle, que nous n'avons résolue que partiellement, portait sur le sens et la fonction que nous devons attribuer à un "geste" ou à tout élément comportemental observable.
- 36 Le décodage des enregistrements aboutissait donc à sérier les unités comportementales. Chaque unité comportementale était chronométrée. Les durées mesurées autorisaient un traitement quantitatif permettant en première approche de situer l'importance temporelle des divers aspects des comportements ludiques.

- 37 Les unités comportementales ont été regroupées en 4 catégories : technique (sportive), ludisme, échanges-communication, sensorialité (exploration visuelle).
- 38 Chacune des ces catégories était différenciée à partir des observations décodées. Cela a permis d'établir la liste des unités comportementales discriminées :

Tableau des unités comportementales discriminées

TECHNIQUE (T)
T 1 : Propulsion
T 2 : Repos
T 3 : Conseils techniques écoutés
T 4 : Position du pagayeur
T 4-1 : assis
T 4-2 : à genoux
T 4-3 : autre
T 5 : Erreur de navigation-pilotage
T 6 : Vider l'eau de l'embarcation
T 7 : Portage de l'embarcation
LUDISME (L)
L 1 : Eclabousser
L 2 : Renverser un bateau
L 3 : Compétition-adresse
ECHANGES-COMMUNICATION (C)
C 1 : Besoins physiologiques
C 2 : Échanges verbaux
C 3 : Émotions extériorisées (cris, rires, etc.)
EXPLORATION VISUELLE (V)
V 1 : Paysage
V 2 : Pratiquants
V 3 : Pagaie (sa)

Premiers commentaires - perspectives mises à jour

- 39 Les conduites qualifiées de "techniques" sont les plus longues. Nous en avons fait la base 100 des durées enregistrées pour quantifier toutes les autres unités comportementales. Notre étonnement a été grand de constater que dans un contexte de détente et de vacances explicitement revendiqué, tous les pratiquants de canoë-kayak ont d'abord une conduite de déplacement qui est selon nous une adaptation technique au milieu.
- 40 La rythmicité-répétition des coups de pagaie semble être une source de plaisir et non un facteur de monotonie rédhibitoire. Si l'on revient à notre définition du plaisir qui est toujours attesté par la recherche de la répétition (recommencer, reprendre, revenir, etc.), ne faut-il pas y voir le renouvellement ininterrompu de la satisfaction de réussir un geste adapté : le coup de pagaie.
- 41 Cette apparition massive des conduites techniques est mise en relief par la faiblesse quantitative des conduites dites ludiques alors que ne pesait sur ces pratiquants aucune

contrainte d'entraînement. Le "jeu" n'imprégnerait-il pas l'ensemble de l'activité y compris dans ses composantes les plus techniques ? Toute activité de pleine nature est d'abord une activité rationnelle d'adaptation à un milieu à l'aide de techniques instrumentées et motrices ; le "jeu" n'est donc qu'un "bruit" dont la fonction ne peut être repérée que dans une situation contextualisée pour un individu ou un groupe.

42 Dans le prolongement de cette remarque soulignons que les conditions climatiques interviennent proportionnellement sur les conduites. Le mauvais temps (températures de l'eau et de l'air, luminosité atmosphérique) inhibe les conduites ludiques et exploratoires. L'interprétation que nous en faisons est que l'adaptation rationnelle dans une visée homéostatique est première. La protection personnelle par l'équipement individuel trouve là toute son importance ; "se protéger" est donc bien un élément technique.

43 Les chavirages existent mais sont évités : 3 pratiquants sur 4 n'ont jamais chaviré. Parmi les "dessalages", sont à distinguer les mises à l'eau involontaires, les prises de risque "pour voir" et les baignades utilisant un bateau. Au total, sans conteste, la prise de sécurité est première par rapport à la prise de risque (M. Bouet, 1983 : 19).

44 La sensorialité n'a pu être approchée que par les images qui peuvent indiquer où regardent les pratiquants. Cette approche de la vision est très grossière cependant il apparaît que le paysage influe fortement sur "l'intensité" du plaisir ressenti par le pratiquant. Le plaisir semble se nourrir de ce nous appelons le "toujours pareil-toujours différent", c'est-à-dire que les informations reçues, calibrées pour se situer sur le registre de l'agréable, doivent cependant être simultanément différentes et voisines. Le pratiquant ignore et sait quel message sensoriel le stimulera. Ainsi, dans un contexte de chaos et de gorges, celui qui descend au fil de l'eau découvre à chaque méandre un paysage à la fois surprenant et connu.

La médiatisation instrumentale – l'invention d'un outil ludique : le luyak

45 L'étude des activités de plein-air et plus particulièrement celle des sports d'eau-vive, nous a appris que l'homme instrumentait toujours sa pratique de loisir (Haye, 1974). L'instrument peut être un outil, une machine ou un engin.

46 Définissons ces termes voisins. L'outil se différencie de la machine par le fait qu'il agit sur la matière sans intervenir dans la création ou la transformation d'énergie ; la machine concourt, elle, à la transformation ou à la création d'énergie.

47 L'outil prolonge le corps humain au sens où il amplifie une fonction corporelle. En ce sens la combinaison néoprène qui renforce la protection de la peau est un outil. Elle pourrait être considérée comme un vêtement mais sa technicité la fait rentrer dans la classe des outils pour le plongeur. D'ailleurs le vêtement pourrait sans doute être également un outil mais les codifications sociales l'ont éloigné des mécanismes adaptatifs primaires.

48 Dans le cas du canoë-kayak, la pagaie est un outil, outil qui prolonge la main. Le bateau (canoë ou kayak) est un engin. L'engin n'est ni un outil ni une machine au sens où nous l'avons entendu ci-avant. L'engin transporte.

49 La médiation instrumentale comprend l'ensemble outil plus engin.

50 Dans les activités de pleine-nature la recherche des sensations mais aussi par un souci technique de maîtrise, la médiation instrumentale devra permettre de *faire corps* avec l'engin. En canoë et kayak, calages et techniques motrices participent à ce mécanisme.

Le débutant n'a pas intégré, d'un point de vue sensori-moteur et cognitif, les effets des forces du milieu médiatisées par l'instrumentation.

- 51 Nous en sommes ainsi arrivés à formuler l'hypothèse suivante : tout instrument qui accroît directement l'efficacité d'une fonction corporelle ou d'un organe influence positivement le plaisir ressenti par le pratiquant mû par une intention.
- 52 C'est pour valider ou invalider cette hypothèse que nous avons inventé un engin d'eau-vive : le luyak.
- 53 Le luyak est un flotteur sur lequel le pratiquant est allongé à plat ventre. La propulsion est assurée par les bras, les mains étant munies de gants palmés. Les pieds sont dans des chaussures de sport ordinaires (training) afin que le pratiquant puisse marcher, se déborder des rochers à tout moment ou passer les passages encombrés à pied. La coque du luyak est bien évidemment soumise aux lois de l'hydrodynamique. Face corps, les calages sont établis à partir de l'empreinte du corps et selon les règles de l'ergonomie. Ce dispositif permet au débutant de vivre les mouvements de l'eau dans une position facilitante grâce au centre de gravité très bas et de manoeuvrer l'engin par l'usage direct des mains propulsives. Écarts et appels sont compris facilement. De plus, il est aisé de se désolidariser du luyak en cas de besoin sans provoquer le sentiment d'enfermement si mal vécu par les débutants en kayak.
- 54 Six prototypes du luyak ont été construits. Ils sont propriété de la F.F.E.P.M.M. En 1986, l'A.N.V.A.R. a accepté d'en déposer le brevet d'invention à ses frais⁵.
- 55 L'accueil que les pratiquants ont fait à ces six luyaks nous laisse l'espoir de pouvoir prochainement valider notre hypothèse. Mais la construction des engins et la méthode éthologique sur l'eau sont extrêmement coûteuses notamment en temps. C'est pourquoi n'est dégrossie ici qu'une piste de recherche.

Conclusion

- 56 Il est surprenant que la performance sportive ait été aussi minutieusement fouillée pour en connaître les déterminants alors que le plaisir est une notion restée en friches dans le champ des STAPS même si avec constance il y ait fait allusion. Nous n'ignorons pas les intérêts autres que scientifiques qui ont poussé à analyser la performance. Notons seulement que dans le cadre de l'évolution mondiale des systèmes socio-politiques, des préoccupations marchandes, notamment pour traiter des questions de mercatique, peuvent orienter les feux de la recherche vers le plaisir (Chaptal de Chanteloup : 1993).
- 57 Notre revue de question a fait apparaître que le plaisir, cet insaisissable, est depuis longtemps parmi les préoccupations humaines sans disparaître des travaux scientifiques actuels et tout particulièrement la biologie.
- 58 Dans le cadre des pratiques sportives à finalité ludique, réadaptative ou éducative, le plaisir est un présent-absent ; présent parmi les motivations et les vécus, absent comme préoccupation éclairée des intervenants. La complexité du plaisir n'est pas sans rappeler celle de l'intelligence : ne sont-ce pas deux facettes des mêmes processus adaptatifs ? Mais cette complexité du plaisir ne peut justifier l'évacuation ou la censure de toute démarche rationnelle.
- 59 Concernant les pratiques ludo-sportives la méthode éthologique est susceptible d'améliorer notre connaissance des processus de plaisir.

BIBLIOGRAPHIE

- Académie de Nantes (1990).- *Rapport : projet d'innovation pédagogique, définition d'une didactique de l'EPS*, (document dactylographié).
- Aristote (1965).- *Éthique de Nicomaque*, Paris, Flammarion.
- Bouet M. (1968).- *Signification du sport*, Paris, Éditions Universitaires.
- Bouet M. (1969).- *Les motivations des sportifs*, Paris, Éditions universitaires.
- Bouet M. (1983).- *Activité décisionnelle et cognitive en vol à voile, Motricité humaine*, 1, 18-24.
- Bourre J-M. (1990).- *La diététique du cerveau, de l'intelligence et du plaisir*, Paris, O. Jacob.
- Brousse M-H., Carrier C., Grun-Rehomme M., Labridy F., Ragni P. (1988).- *Sport et psychanalyse*, INSEP.
- Changeux J.-P. (1983).- *L'homme neuronal*, Paris, Fayard.
- Chaptal de Chanteloup. (1993).- *Design. La stratégie du profit et du plaisir*, Paris, Dunod.
- Conche M.(1990).- *Epicure, lettres et maximes*, Paris, PUF.
- Delignières D. et Duret P. (1991).- *Lexique thématique en STAPS, Échanges et Controverses*, Paris.
- Demenÿ G. (1924).- *Les bases scientifiques de l'Éducation Physique*, Paris, Félix Alcan, 7^e édition.
- Descartes R. (1990).- *Les passions de l'âme*, Paris, Librairie générale française.
- Durand M. (1987).- *L'enfant et le sport*, Paris, PUF.
- Famose J-P. (1990).- *Apprentissage moteur et difficulté de la tâche*, Paris, INSEP.
- Foucault M. (1983).- *Usage des plaisirs et techniques de soi, Le Débat*, 27, 46-72.
- Foucault M. (1984).- *Histoire de la sexualité - L'usage des plaisirs*, Paris, Gallimard.
- Freud S. (1968).- *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot.
- Haye G. (1974).- *Étude prospective des loisirs de pleine nature - L'homme et l'eau-vive*, thèse 3^{ème} cycle, Paris 7.
- Karli P. (1987).- *L'homme agressif*, Paris, O. Jacob.
- Laborit H. (1986).- *L'inhibition de l'action*, Montréal, Masson.
- Laplanche J. et Pontalis J.-B. (1967).- *Vocabulaire de psychanalyse*, Paris, PUF.
- Manuel d'exercices physiques et de jeux scolaires* (1905). Paris, Hachette.
- Ministère de la guerre (1930).- *Règlement général d'éducation physique*. Méthode française.
- Nuttin J. (1985).- *Théorie de la motivation humaine*, Paris, PUF.
- Paillard J. (1987).- *Vers une recherche de l'intentionnalité, Recherches en APS, 2 Apprentissage des actions motrices complexes*, UEREPS Aix-Marseille,
- Parlebas P. (1981).- *Lexique commenté en science de l'action motrice*, INSEP.
- Rauch A. (1983).- *Le souci du corps*, Paris, PUF.
- Rauch A. (1986).- *Le loisir, ou les didactiques du plaisir*, STAPS, 13, 23-26.

- Rauch A. (1988).- *Vacances et pratiques corporelles*, Paris, PUF.
- Sénèque in *Les stoïciens* (1962), Paris, Pléiade Gallimard.
- Snyders G. (1986).- *La joie à l'école*, Paris, PUF.
- Tiger L. (1992).- *A la recherche des plaisirs*, Paris, Dunod.
- Vincent J-D. (1986).- *Biologie des passions*, Paris, O. Jacob.

NOTES

1. Cyrène : colonie grecque située en Libye dès le VI^e siècle avant JC.
 2. Fechner Gustav, 1801-1887, inventeur de la psychophysique dans *Eléments de psychophysique*, 1860 expose les principes d'une théorie exacte des relations entre le corps et l'âme fondée sur l'expérience et sur la liaison mathématique des faits expérimentaux.
 3. Notons que les biologistes font référence aux origines philosophiques du plaisir pour désigner les synapses impliquées dans les processus qui semblent en être le support organique.
 4. Arrêté du 14 novembre 1985, complément paru au BOEN N°25 du 30 juin 1988. "La façon dont l'élève se mobilise pour réinvestir ses progrès dans la résolution de nouvelles situations se manifeste à différents niveaux et selon des formes diverses où la prise de conscience d'avoir progressé sera ressentie comme un plaisir".
 5. Le dossier de demande industrielle n'a finalement pas été déposé car dans l'ignorance de l'article 8 de la loi du 2 janvier 1968 sur les brevets d'invention, nous avons rendu compte de notre invention par voie de presse, ce qui la faisait tomber dans le domaine public. Le kayak "flipper" élu bateau de l'année au Salon Nautique 1992 présente des caractéristiques en accord avec notre hypothèse. Revue canoë-kayak magazine des sports d'eau-vive, N°108, 1992, p. 56.
-

RÉSUMÉS

Le plaisir est une notion essentielle quand il s'agit de comprendre les phénomènes intervenant à l'occasion des conduites ludo-sportives. La permanence du plaisir ressenti par les pratiquants d'APS semble être en contradiction avec la rareté des travaux actuels, dans le champ des STAPS, le prenant comme objet d'étude. Après avoir effectué une revue de questions multidisciplinaire, sont exposées les tentatives mises en oeuvre pour identifier les observables du plaisir lors de la pratique des sports d'eau-vive.

Pleasure is an essential notion when trying to understand the phenomenons occurring within ludo-sportive behaviours. The permanency of the pleasure felt by those who practice sport and physical activity seems in contradiction with how they works, in the field of STAPS, that are currently aimed at this notion. Following a multi-disciplinary review of the matter, are presented attempts at identifying observables with the practice of white-water sports.

INDEX

Mots-clés : plaisir, éthologie, outil ludo-sportif

Keywords : pleasure, ethology

AUTEUR

GUY HAYE

UFR STAPS Montpellier. Equipe "Corps et culture"